

LE COLLÈGE DE DROIT D'ASSAS ET LA GENDARMERIE NATIONALE

UN PARTENARIAT SOLIDE AU BÉNÉFICE DES ÉTUDIANTS EN DROIT

Cécile PÉRÈS

Professeure de droit privé à l'université Paris-Panthéon-Assas
Directrice du collège de Droit



Le collège de Droit de l'université Paris-Panthéon-Assas donne une formation sélective d'excellence aux étudiants de licence en Droit. Créé en 2008, le diplôme obtenu est aujourd'hui une référence dans le paysage universitaire français des facultés de Droit. Depuis plusieurs années, un partenariat avec la Gendarmerie nationale permet aux étudiants du collège de Droit d'Assas de bénéficier de séjours d'intégration et de cohésion en écoles de Gendarmerie.

Au début du mois de septembre, à l'entrée en première année, les jeunes étudiants, tout juste sortis du lycée, sont accueillis au sein de l'École de Gendarmerie de DIJON tandis que leurs camarades de deuxième année sont accueillis de leur côté par l'Académie militaire de la Gendarmerie nationale à MELUN.

Ces séjours visent naturellement à **tisser des liens de camaraderie entre les étudiants et à créer un esprit de cohésion au sein du diplôme.** Cependant, pour l'équipe pédagogique du Collège de droit, ces séminaires poursuivent bien d'autres objectifs. D'une part, ils visent à sensibiliser concrètement les étudiants du Collège de droit aux valeurs de la Gendarmerie nationale : sens de l'engagement et du bien commun, dépassement de soi, exemplarité, entraide mutuelle et solidarité. D'autre part, ils leur permettent de mieux connaître l'organisation et les missions de la Gendarmerie nationale ainsi que les enjeux particuliers auxquels elle est aujourd'hui confrontée, ce qui est très formateur pour nos étudiants, tant dans le cadre actuel de leurs études de droit que dans le cadre futur de l'exercice de métiers et de responsabilités juridiques très variés (magistrat, avocat, etc.). Enfin, ces séjours de cohésion ont également vocation à susciter des vocations soit pour les carrières qu'offre la Gendarmerie nationale, soit pour la réserve nationale.



Ces objectifs se concrétisent parfaitement pendant les séjours d'intégration.

Organisés tous deux sur deux journées, les séminaires dijonnais et melunais se construisent en effet autour d'activités pédagogiques et sportives qui, définies conjointement par les cadres de chaque école de Gendarmerie et l'équipe pédagogique du Collège de droit, permettent une double ouverture aux étudiants.



En premier lieu, chaque séjour est pour les étudiants l'occasion de mieux connaître cette belle Institution qu'est la Gendarmerie nationale dont, bien souvent, ils ignorent tout.

La découverte s'ouvre sur un prélude historique. À MELUN, tout au long de la visite du musée, ils découvrent que la Gendarmerie nationale succède à la Maréchaussée et mesurent combien, de la période médiévale jusqu'à nos jours, elle demeure un corps d'élite entièrement dévoué au service de la Nation.



Tout au long du séjour, qu'il s'agisse du drapeau de l'Académie militaire décoré tout à la fois de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme et de la Légion d'honneur, des anciennes tenues et armes ou des figures des gendarmes les plus valeureux, les symboles achèveront de les convaincre de la richesse de l'héritage de la Gendarmerie. À DIJON et MELUN, l'héritage se prolonge par la «*cérémonie des couleurs*» à la faveur de laquelle, revêtus du treillis pour la première fois, ils entonnent La Marseillaise et observent le drapeau tricolore se hisser dans une atmosphère à la fois intime et solennelle. L'Institution n'appartient toutefois pas au passé, ce dont plusieurs gendarmes se font systématiquement l'écho par la présentation, aux étudiants, de leurs différents parcours et des voies de recrutement qu'ils ont empruntées. De modernité, il est également question lorsque les étudiants se voient présenter l'armurerie, impressionnante, et les fonc-

tions de la Gendarmerie, parmi lesquelles la police judiciaire que les étudiants sont invités à exercer, le temps d'un instant, autour d'une scène de crime aménagée pour l'occasion.

En second lieu, privés de tout contact extérieur, qu'il soit physique ou numérique, les deux séjours conduisent les étudiants à s'ouvrir à leurs camarades. En journée, unissant leurs forces, physiques commentales, pour venir à bout d'un parcours d'obstacles et d'une compétition de multiples épreuves, ils mesurent l'importance du collectif tout en bénéficiant de la très grande bienveillance des encadrants. Pareille cohésion est exigée d'eux tout au long du séjour, qu'il s'agisse de concentrer leurs efforts lors de la marche en peloton ou d'assister leurs camarades dans la mise en œuvre de la méthode d'«*optimisation des ressources des Forces armées*», de l'initiation au tir et des techniques de défense.



À l'issue de chaque séjour, le défi est relevé. Les étudiants sont animés par un esprit d'équipe et d'entraide qu'ils feront grandir tout au long de leurs études de droit. Certains repartent avec une vocation que ces séjours ont pu faire naître et tous avec la conscience de l'importance, pour les citoyens et l'État de droit, des valeurs et des missions de la Gendarmerie nationale. ■



©AMGN - Vincent RIVI